AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE 37-20-56

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région 2ème Supplément au bulletin N° 44 de Mai 1964

21 Mai 1964

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU- Aucun foyer n'ayant encore été identifié, on limitera pour l'instant le prochain traitement aux situations où apparaissent ordinairement les premières taches. Il sera appliqué dès réception dans les localités les plus fortement affectées par les averses orageuses du mardi 19 (si toutefois il n'a pas déjà été fait depuis cette date), 10 jours environ après le précédent (croissance encore rapide) dans les autres localités.

BLACK-ROT - 1°) Savoie, Bugey, Grésivaudan: Lors de l'apparition probable des prochaines taches, soit à partir du 24 mai, le dernier traitement devra avoir moins de 5 jours d'ancienneté.

2°) Cévennes: Renouveler les traitements au bout de 10 à 12 jours.

VERS DE LA GRAPPE (Eudémis et Cochylis) - Pour l'instant, le renouvellement des traitements à caractère préventif conseillés par le bulletin du 12 mai ne devra être envisagé qu'en cas de forte précipitation.

INFORMATIONS

OIDIUM (cépages sensibles) - Il est prudent d'effectuer un traitement général dans les prochains jours.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES - Des taches continuent à apparaitre, envisager encore d'ici le 3 juin au moins 1 traitement généralisé qui se placera soit 10 à 12 jours après le précédent, soit après une forte pluie intervenant entre temps.

CARPOCAPSE - a) sur pommes et poires:

- le 1er traitement devra être effectué entre le 26 et le 29 mai dans les régions suivantes:
  ARDECHE: 141, 142 et 152 — ISERE: 103
  DROME: 122, 124, 131, 132, 133 et 134 — LOIRE: 12
- dans les régions suivantes, il devra être prévu entre le 30 mai et le 2 juin:
  AIN: 40, 41, 46 et 52 — ISERE: 101, 102, 107 (vallée seulement) 119 et 121
  ARDECHE: 143, 145 et 147 — LOIRE: 9
  DROME: 121, 125, 129 et 130 — RHONE: 22, 24 et 26
- dans les autres régions, attendre un avis ultérieur.

b) sur prunes:

N'appliquer un 1er traitement avant le 31 mai, dans les seules régions détaillées ci-dessus, que dans les cas où la fructification apparait très faible.

c) sur noix: pas de traitement à prévoir pour l'instant.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER EN PEPINIERES - Dans la Drôme et l'Ardèche, le 1er traitement ne devra être renouvelé dès réception que s'il a été lessivé par les orages du 19 mai.

Dans les autres départements, où la 1ère application était prévue pour la période du 19 au 22 mai, s'en tenir pour l'instant à ces dates et attendre un avis ultérieur pour envisager le renouvellement.

INFORMATIONS

MOUCHE DE LA CERISE - Des adultes commencent à voler, prévoir un 1er traitement aux stades suivants:
- 8 jours avant la date probable de l'apparition de la coloration rouge du fruit si l'on utilise le D.D.T., le parathion ou le diazinon.
- lors de ce virage au rouge si l'on utilise le diméthoate.

COCHENILLE DU MURIER - Si le traitement conseillé par le bulletin du 6 mai n'a pas encore été exécuté, il est encore temps de le faire dès réception.

AUTRES PARASITES A SURVEILLER:- Araignées rouges - Psylles - Pucerons - Oïdium du pommier.

PETITS FRUITS

AVERTISSEMENTS

SESIE DU GROSEILLIER - Appliquer un traitement dès réception en toutes régions. Utiliser le D.D.T., le lindane ou le parathion.

INFORMATIONS

ANTHRACNOSE, DIDYMELLA, BYTURUS sur framboisier- Bien que ce dernier insecte soit encore peu abondant, on aura intérêt à utiliser une bouillie mixte (fongicide + toxaphène) lors du prochain traitement qui devra suivre le dernier à environ 12 jours d'intervalle.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENTS & INFORMATIONS

TEIGNE & ALTISE DE LA BETTERAVE - Dès après le démariage, appliquer un traitement insecticide à l'aide d'un des produits indiqués à la rubrique "grosse altise, méligethe" du colza.

DORYPHORE - Surveiller l'apparition des larves et appliquer un traitement avant que les dégâts ne deviennent sensibles.

NEGRIL DE LA LUZERNE (babottes) - Principalement dans la zone du plateau de Louze à la vallée de la Drôme, surveiller l'apparition des larves noires et appliquer dès lors un traitement insecticide. Utiliser:
- sur les fourrages à consommer verts: pyréthrine
- sur les fourrages à sécher ou ensiler: D.D.T., lindane, dieldrine ou toxaphène.

Si la première coupe n'est pas encore effectuée, elle pourra dispenser de ce traitement.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX